

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5433**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Ressources documentaires et bases de données spécialité Responsable de ressources et de projets : littérature et documentation pour la jeunesse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF), Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un spécialiste de la littérature pour la jeunesse et de la documentation numérique à destination des jeunes publics. Il a une bonne connaissance de la production éditoriale pour la jeunesse et des organisations productrices et/ou de diffusion de documents à destination des jeunes publics.

Il maîtrise non seulement les sources d'informations, mais également les traitements documentaires classiques et les technologies informatiques nouvelles lui permettant de s'occuper de fonds spécialisés.

Il est capable de concevoir et de rendre publics des produits documentaires et des collections : numérisation, indexation, diffusion.

Il a une bonne perception des publics jeunes « enfants, adolescents », tant du point de psychologique que sociologique, de leurs diversités et de leurs pratiques culturelles et informationnelles.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans différentes structures publiques ou privées : • les centres de documentation et les centres de ressources pour la jeunesse

- les secteurs jeunesse des bibliothèques et des médiathèques.
- les maisons d'édition, les librairies spécialisées jeunesse,
- les entreprises de presse spécialisées,
- les programmes et les projets, d'initiatives publiques privées et associatives, autour de la diffusion du livre et de la promotion de la lecture auprès de jeunes publics.
- les lieux de médiation autour du livre et de la lecture : les salons professionnels et foires du livre à destination de la jeunesse, les centres, fondations, et musées d'auteurs/illustrateurs pour la jeunesse.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Gestionnaire de ressources pour/sur la jeunesse
- Responsable de fonds de littérature de jeunesse
- Responsable de projets « lecture – jeune »
- Responsable de la diffusion d'informations numériques pour/sur la jeunesse
- Concepteur de collections numériques

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

CONNAISSANCE DES MÉTIERS

MÉTHODES ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

CONNAISSANCES DES STRUCTURES ET DES SYSTÈMES

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

PROJET TUTORÉ

STAGE

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19/07/2007

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.iut2.upmf-grenoble.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**